ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

21e Circonscription - Quartier Chaillot-La Muette



Robert BOUVIER
Candidat

ÉLECTRICES,

ÉLECTEURS,



Madeleine REBIERE
Remplaçante éventuelle

Nous remercions vivement les 3.693 d'entre-vous qui, dans ce fief de la grande bourgeoisie, ont apporté leurs suffrages aux candidats du Parti Communiste Français et les ont placé en tête de l'opposition au pouvoir personnel et à la réaction.

Vous avez ainsi confirmé, comme dans tout le pays, que le Parti Communiste est l'élément essentiel et le plus actif de cette opposition.

Vous permettez ainsi de faire avancer le rassemblement des forces ouvrières et démocratiques pour le relèvement du niveau de vie des travailleurs et de tous les pauvres gens, pour l'instauration d'une démocratie véritable, pour une politique de paix et de désarmement.

Le candidat de l'U.N.R., Lepeu, en régression de 11.000 voix sur les **oui** du référendum, n'a pu se faire élire au premier tour.

Le réactionnaire Taittinger a perdu près de 3.000 voix par rapport à 1958.

Serviteurs des mêmes intérêts, ils vont, au deuxième tour de scrutin, jouer un match sans grandeur.

Face à Taittinger, face à Lepeu, candidat de la soumission inconditionnelle, dont l'élection aggraverait les menaces contre les libertés et le danger d'une dictature de fait, il faut affirmer et unir l'opposition républicaine.

Il est vrai que ce mode de scrutin a été organisé en 1958 pour priver les travailleurs de leur représentation légitime. Mais s'il n'y a eu alors qu'un député communiste élu au premier tour et 9 au deuxième, aujourd'hui il y a d'ores et déjà 9 élus communistes au lendemain du premier tour. Le scrutin de ballottage doit permettre le nécessaire rassemblement des démocrates et des républicains contre les candidats du pouvoir personnel. Toutes les voix recueillies dimanche prochain par les candidats démocrates influeront sur l'avenir politique du pays, aideront à l'unité des travailleurs.

Il faut que l'opposition qui s'est manifestée le 18 novembre dans la 21e circonscription s'affirme encore plus forte et plus unie à l'occasion du scrutin de ballottage. C'est pourquoi

nous maintenons notre candidature

Pour faire front à la réaction aux deux visages, les électeurs et les électrices démocrates, républicains et laïques, ne peuvent rester spectateurs, ils doivent unir leurs voix.

Il n'existe à Dauphine-Chaillot qu'un candidat de gauche, celui du Parti Communiste Français.
— Celui qui s'est prononcé sans ambiguité pour la défense des revendications essentielles des travailleurs, contre le pouvoir personnel et les complices de l'O.A.S., pour le rétablissement de la laïcité.

— Celui qui a combattu sans compromission les candidats de la réaction et leurs alliés.

— Celui qui lutte pour l'union sans exclusive de toutes les forces ouvrières et démocratiques.
Voilà pourquoi il se présente de nouveau à vos suffrages.

ÉLECTRICES et ÉLECTEURS

● *A VOUS TOUS QUI NOUS AVEZ DEJA ACCORDE VOS VOIX,* nous demandons donc non seulement de renouveler ce geste de confiance, mais de nous aider à conquérir de nouveaux suffrages.

● *A VOUS TOUS AUSSI, QUI N'AVEZ PAS CRU DEVOIR VOUS COMPTER, DES LE PREMIER TOUR, SUR LE NOM DU CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,* mais qui voulez vous opposer à la réaction et qui aspirez au rassemblement de toutes les forces démocratiques, *pour que ça change*, nous vous demandons *d'UNIR VOS VOIX,* au second tour, sur les noms de Robert BOUVIER et Madeleine REBIERE.

Travailleurs et travailleuses, hommes et femmes de gauche,

Quelle qu'ait été votre position pour le premier tour,

VOUS VOTEREZ TOUS, LE 25 NOVEMBRE, contre la réaction, pour la paix, le pain, la liberté ;
Vous rassemblerez vos voix sur les noms de

Robert BOUVIER

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

et Madeleine REBIÈRE

remplaçante éventuelle

P. S. — Les organisateurs de ces élections ont réduit à une semaine le délai entre le 1er et le 2e tour, ce qui nous a contraints de mettre cette circulaire sous presse avant de connaître le détail des désistements. Nous vous invitons donc à lire attentivement, sur le panneau N° 1, la seconde affiche qui vous donnera notre opinion à ce sujet.

ATTENTION : *Cette circulaire ne peut être utilisée comme bulletin de vote. Tout bulletin taché ou rayé sera nul. N'écrivez rien sur votre bulletin de vote, ne rayez aucun des deux noms, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.*

S.G.P. — 5, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, (9e).

VU, LE CANDIDAT.